

Communiqué

Un affichage environnemental pour la filière textile

Hier soir, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, j'ai défendu un amendement visant à rendre obligatoire l'affichage environnemental prioritairement pour les produits textiles et je me félicite de son adoption.

Pourquoi une telle urgence pour le textile ? Car le textile est une filière très polluante. Alors que plus de 90% des vêtements achetés en France sont importés, nous savons qu'1kg de produit textile produit en Asie a un impact environnemental deux fois plus important que s'il était produit en France.

Les acteurs français du textile que nous avons auditionnés se disent prêts à mettre en place cet affichage environnemental qu'ils appellent de leurs vœux. Ils ont travaillé main dans la main avec l'ADEME (Agence de la transition écologique) afin d'aboutir à un projet d'affichage environnemental mature, différenciant et applicable.

J'ai également rencontré plusieurs entreprises textiles sur ma circonscription. Elles ont fait montre d'une détermination exceptionnelle pour maintenir notre appareil de production en France et encourager des modes fabrication plus respectueux de l'environnement.

La production dans notre pays étant vertueuse, l'affichage environnemental ne pourra qu'être un plus pour nos produits. Il permet un acte de consommation responsable, favorise la qualité et est un puissant levier de décarbonation.

Je remercie mes collègues qui ont adopté cet amendement à une quasi-unanimité. Ils apportent ainsi leur soutien à une filière industrielle encore très présente dans plusieurs régions de France et notamment en Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous venons de commencer l'examen du projet de loi de lutte contre le dérèglement climatique qui va durer trois semaines et je suis sur les bancs de l'Assemblée nationale pour porter la voix de mes concitoyens. Cette adoption est une première victoire pour renforcer la portée de ce texte et je ne doute pas que d'autres sont à attendre.

[Voir mon intervention](#)

[Retrouvez l'analyse détaillée du scrutin](#)

[Suivez les travaux en direct](#)

Résidence Les Pascaline 17 jardin des Balmes 42120 Le Coteau Tél 04 77 72 71 82
Assemblée Nationale Bureau 5813 126 rue de l'université 75007 Paris



nathalie.sarles@assemblee-nationale.fr



www.nathaliesarles.fr



www.facebook.com/nathaliesarlesLoire5/